

Modification n° 12.83 : Commune de NEUFCHATEAU -PAE « Neufchâteau – Longlier »

PROPRIETES

Date de réception SPGE : 17/12/2024

Sous-bassin hydrographique - N° de feuille : SEMOIS-CHIERS – 13/43

Commune : NEUFCHÂTEAU

OAA : IDELUX Eau

Numéro de modification (Code SPGE) : 12.83

Intitulé : Modification n° 12.83 : Commune de NEUFCHATEAU - Parc d'activités économiques « Neufchâteau – Longlier »

DESCRIPTION

Explications	La demande de modification fait suite à la révision du plan de secteur portant sur l'extension du parc d'activités de Neufchâteau-Longlier (arrêté ministériel du 02/10/2023). Il s'agit donc d'assigner un régime d'assainissement à cette nouvelle zone urbanisable. Il est proposé d'orienter cette extension en régime d'assainissement collectif afin de suivre le même schéma que le parc existant. L'extension sera équipée d'égouts séparatifs et les eaux usées des futures entreprises seront traitées par la station d'épuration de Neufchâteau (10.000 EH).		
Superficie concernée	21,3 ha		
	Avant	Après	
Assainissement collectif	0 EH	117 EH	
Assainissement autonome	0 EH	0 EH	
Assainissement transitoire	0 EH	0 EH	
	Charge totale à terme	117 EH	

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT – BASSIN TECHNIQUE

La mise en œuvre d'un schéma d'assainissement n'est d'application que dans le cas d'un passage vers l'assainissement collectif

Station d'épuration							
Code SPGE		Nom		Capacité		Statut	
84043/01		NEUFCHÂTEAU		10.000 EH		Existant	
Egouts		Collecteurs		Station(s) pompage		Conduite refoulement	
A réaliser	2500 m	A réaliser	/	A réaliser	/	A réaliser	/

SPECIFICITES ENVIRONNEMENTALES

Masse d'eau de surface	SC20R - Etat physico-chimique 2022 : Mauvais
Natura 2000 (rayon de 500 m)	/
Zone de baignade (rayon de 500 m)	H03 - Lac de Neufchâteau
Zone de prévention de captage	/
Aléa d'inondation par débordement	/

ANNEXE

Etude de l'organisme d'assainissement agréé (OAA).

EXTRAIT CARTOGRAPHIQUE



